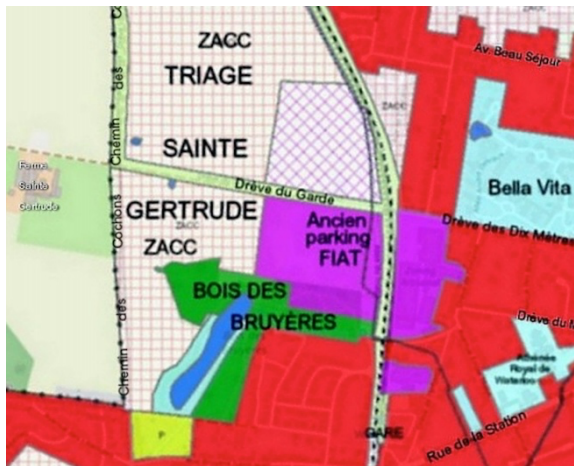


Tout sur le Triage Sainte-Gertrude

Monsieur Toulmonde : Dites-donc madame Ditou, j'ai regardé l'extrait du *Plan de Secteur* que vous m'avez donné, celui où figure le *Triage Sainte-Gertrude*. J'y constate que la zone nommée *Anciens Parking FIAT* est une *Zone d'activité économique industrielle*. Le propriétaire *Immobel* a donc le droit d'y aménager des voiries en vue de vendre des parcelles à des entreprises. C'est plié non ?



Madame Ditou : En théorie, on pourrait le croire. En pratique, il ne faut pas baisser les bras. Si ces voiries sont aménagées et des bâtiments construits, il y aura ce qu'on appelle une *imperméabilisation des sols*. Celle-ci génère une importante augmentation des eaux qui restent en surface, ne trouvent pas à entrer dans les sols et ruissellent.

Monsieur Toulmonde : Ha oui, lorsqu'il pleut fort, une grande mare se forme au coin de l'Allée du Triage et barre la Drève du Garde. Mais le promoteur n'a-t-il pas promis que, de l'autre côté, à l'orée du bois, il y aura une station d'épuration et un égout qui se

déversera dans le petit étang du Bois des Bruyères ?

Madame Ditou : Ah non, vous vous trompez ! Ce n'est pas une station d'épuration qui est prévue mais seulement un « bassin de retenue » et d'infiltration de 1 320 m³ avec au fond de celui-ci huit puits d'infiltration pour atteindre les couches plus drainantes situées en sous-sol. Mais les eaux d'égout et de ruissellement peuvent représenter un très important volume d'eau. Le dispositif prévu et les canalisations qui y mènent semblent très insuffisantes. Au cas où il y aurait un débordement du « bassin de retenue », le trop plein se déverserait dans le « bassin d'orage » qu'est le petit étang du Bois des Bruyères. Au-delà de cet étang savez-vous où vont aller toutes ces eaux ?



Monsieur Toulmonde : Ben oui, dans le Ry Patiau. Mais, bon sang, alors ça va faire encore plus d'inondations au chemin des Postes et à la rue des Piles ! Et cela malgré la « canalisation » du ruisseau et les « bassins de retenue » entre le chemin des Postes et la rue Rodange.

Madame Ditou : Je vois que vous commencez à comprendre que tout se tient. Quand bien même, les eaux du Ry Patiau seraient évacuées, elles iront grossir le Hain, qui se déversera dans la Senne. Celle-ci est sur votre droite lorsque vous sortez de Bruxelles par le Ring ouest. Entre la station-service et la sortie Beersel – Lot, vous voyez les méandres de la Senne à travers des prairies souvent inondées. Ces « fonds humides » font office de « bassin d'orage », comme c'était le cas des terrains le long du Chemin des Postes... où beaucoup de maisons ont été construites. Le propriétaire empoche le prix de vente de son terrain inondable et c'est la collectivité qui finance les travaux pour éviter les inondations. Une Commune vigilante peut avoir des exigences vis-à-vis des promoteurs ou être dans un laisser-faire fataliste.

Monsieur Toulmonde : Je me dis qu'avec le trafic automobile c'est la même chose : il trouve toujours à s'écouler. Quitte à ce que des camions traversent des quartiers résidentiels et que des voiries inadaptées soient transformées en autoroutes.

Madame Ditou : Bien vu ! D'autant qu'avec ce zoning d'activités économiques industrielles à la place de l'*Ancien Parking FIAT* arriveront et repartiront un flux de voitures, de camionnettes et de camions. Le trafic déjà important sur la drève des Dix-mètres se reportera vers la rue des Pâquerettes qui est l'autre passage sous le chemin de fer. Mais les problèmes de mobilité auront aussi un impact dans les avenues Florida et Beau Séjour et jusque dans la Commune voisine de Rhode-Saint-Genèse qui s'oppose au projet. Nous en parlions l'autre jour à propos d'une autre forme de circulation via ce « couloir écologique » pour les animaux et les plantes. C'est au nom de tous ces problèmes qui ne sont pas pris en compte qu'il est encore possible de s'opposer à ce projet. Malgré l'indolence de la Commune de Waterloo. En proposant des alternatives. Comme ce qui a été magnifiquement réalisé dans une Commune proche dont je pourrais vous parler. On aurait pu aussi évoquer les piétons et les cyclistes qui seront mis en danger. C'est déjà pour cette raison que je vous laisse, parce que je suis obligée d'aller conduire les enfants en voiture.